MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

ACCUEIL DES FUTURS PARENTS DE 6E

Rentrée scolaire 2023 – Année 2023/2024

QUELQUES CHIFFRES :

Rentrée 2023 :

847 élèves

+ 5,5 % par rapport à 2022

+ 1 division en 4e

- 8 classes de 6e
- 8 classes de 5e
- 8 classes de 4e
- 7 classes de 3e

Environ 55 professeurs

80 adultes :

- Agent d'accueil,
- Agent de maintenance,
- Direction,
- Personnels d'entretien,
- Personnels de restauration,
- Personnels médico-social,
- Vie scolaire.

Score des élèves à l'entrée de 6e

272,6 pts

[dept. 78 : 270,5]

274,7

[dept. 78 : 267,8]

Réussite aux DNB

90%

77 % mentions

Orientation en 2nd Générale et Technologique en fin de 3e

Collège

78,9 %

Dept. 78

75,1 %

PROVENANCE DES ELEVES DE 6e

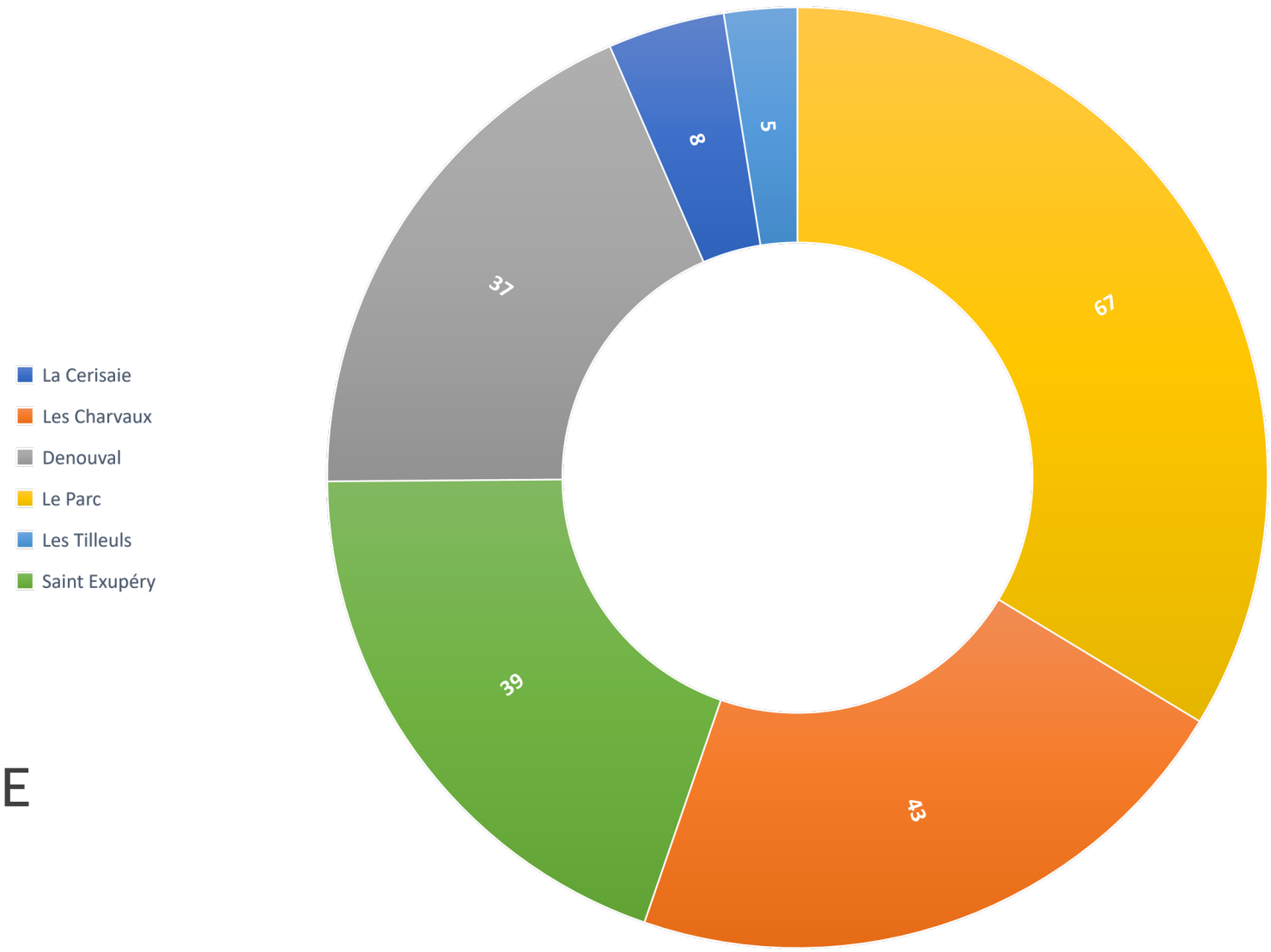

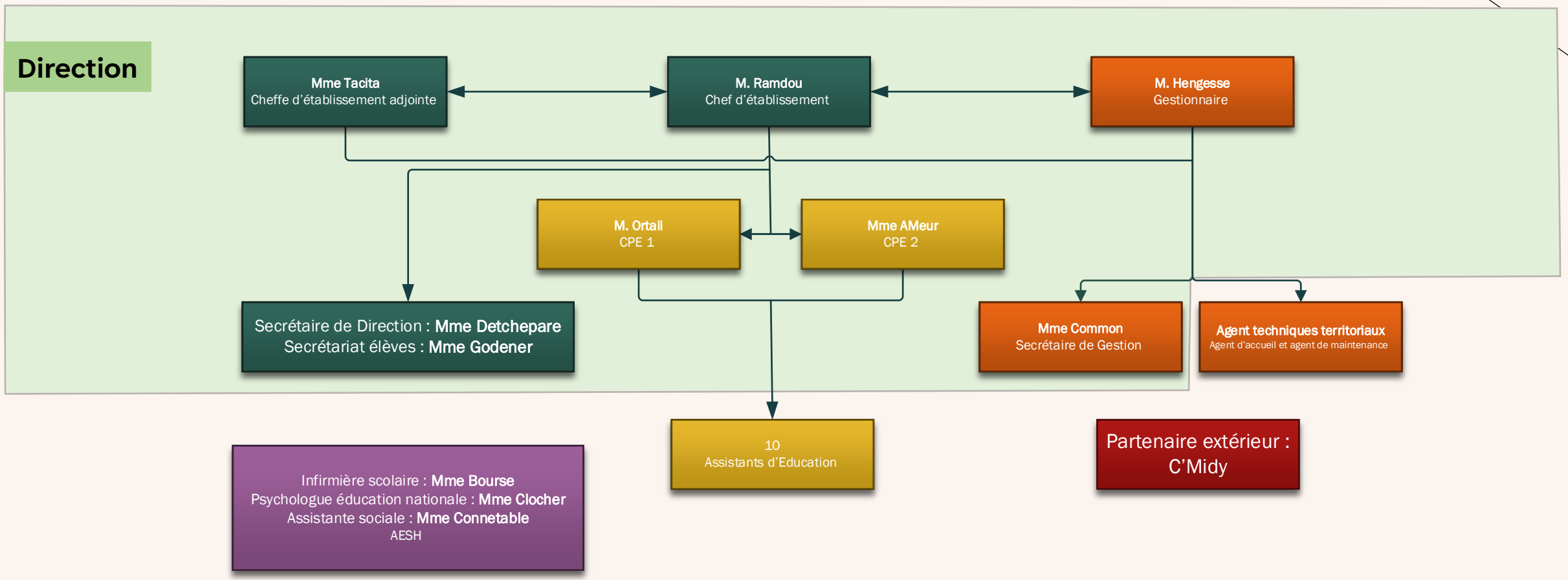
Direction
Mme Tacita
Cheffe d'établissement adjointe
M. Ramdou
Chef d'établissement
M. Hengesse
Gestionnaire
M. Ortali
CPE 1
Mme AMeur
CPE 2
Secrétaire de Direction : Mme Detchepare
Secrétariat élèves : Mme Godener
Mme Common
Secrétaire de Gestion
Agent techniques territoriaux
Agent d'accueil et agent de maintenance
10
Assistants d'Education
Partenaire extérieur :
C'Midy
Infirmière scolaire : Mme Bourse
Psychologue éducation nationale : Mme Clocher
Assistante sociale : Mme Connetable
AESH

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Inscription, démarche administrative (orientation, affectation, examens, etc.), prise de rendez-vous avec le chef d'établissement ou la cheffe d'établissement adjointe.

SERVICE INTENDANCE

Paiement des sorties et/ou voyages scolaires

Aides et Bourses

LA VIE SCOLAIRE

Vie de l'élève (absences, retards, etc.)

Suivi pédagogique et éducatif de l'élève, en partenariat avec le professeur principal.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, DONT LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Suivi pédagogique et éducatif de l'élève en classe, en partenariat avec le CPE.

PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Infirmière, Psychologue Education Nationale, assistante sociale :

Formalisation des P.A.I, remise des bilans médicaux, etc.

Suivi des élèves (difficultés personnelles, questions sur l'orientation, santé, etc.)

LE SERVICE DE VIE SCOLAIRE

2 conseillers Principaux d'Education (CPE) avec des Assistants d'Education (surveillants) : assurer l'encadrement et la gestion quotidienne des élèves

MISSIONS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION

- Appropriation des règles de Vie collective (règlement intérieur),
- Assurer le suivi pédagogique et éducatif des élèves collectivement et individuellement,
- Organisation du recueil et de la communication de toutes les informations liées à l'absentéisme,
    - Organisation de la Vie Scolaire : entrées, sorties, demi-pension, récréation, salle d'étude, etc,
    - Citoyenneté : formation des délégués élèves, Conseil de la Vie Collégienne, Eco-délégués, etc.

LES C.P.E:DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Pour toutes les questions liées à la scolarité de l'élève :

- Absences
- Retards
- Difficultés scolaires
- Problématiques particulières (avec camarades, etc.)

LA SCOLARITÉ EST ORGANISÉE EN CYCLES DE TROIS ANS

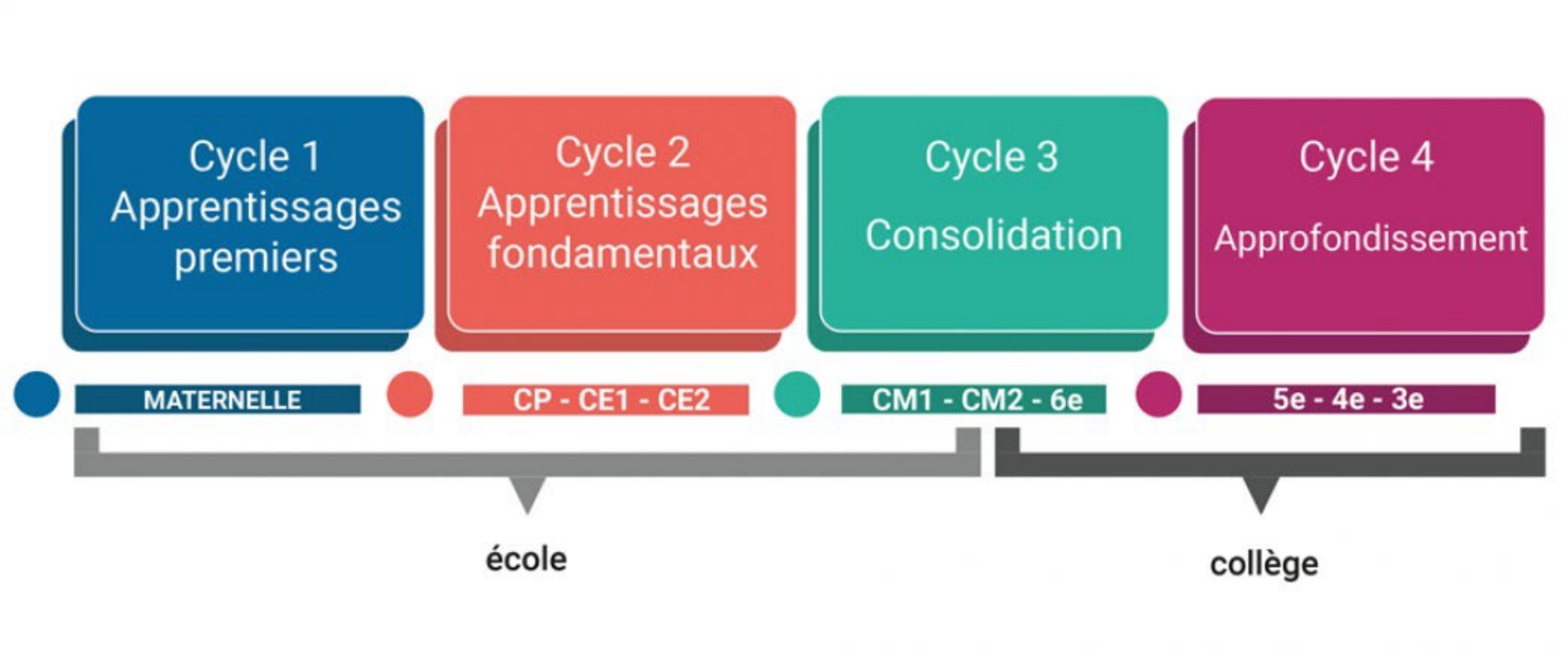

	3e CYCLE	4e CYCLE		
	CLASSE DE 6e	CLASSE DE 5e	CLASSE DE 4e	CLASSE DE 3e
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	–	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1 h 30	1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	–	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES	1 h 30	1 h 30	1 h 30	1 h 30

+

Enseignement facultatif

Un enseignement facultatif parmi les dispositifs suivants :

- En 6e : aucune option
- En 5e : STEP (3h) ou LCA latin (1h) ou LCE espagnol (1h),
- En 4e : STEP (3h) ou LCA latin (2h) ou LCE espagnol (2h),
- En 3e : STEP (3h) ou LCA latin (2h) ou LCE espagnol (2h),

Les enseignements facultatifs ne sont pas cumulables.

AU COURS DE LEUR SCOLARITÉ, LES ÉLÈVES SUIVENT 4 PARCOURS ÉDUCATIFS :

Parcours Citoyen

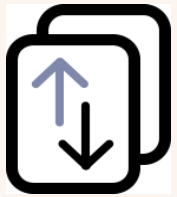

Parcours Avenir

Parcours d'Education Artistique et et Culturelle (PEAC)

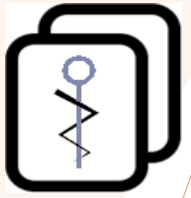

Parcours Educatif de Santé

Quel accompagnement de la famille ?

Quelques conseils …

- Préparer le cartable,
- Consulter l'agenda de votre enfant,
- Consulter le carnet de correspondance tous les soirs,
- Consulter la messagerie numérique (ENT OZE) très régulièrement,
- Solliciter le **professeur principal** de la classe pour toute difficulté.
- Prévenir le collège d'éventuels troubles d'apprentissage (DYS, etc.), ou pathologies, pour la mise en place d'**aménagements pédagogiques** (PAP, PAI, etc.).
- Valoriser les réussites de l'élève.
- Encourager les **lectures personnelles**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Saint-Exupéry
Andrésy

- S'organiser avec un emploi du temps irrégulier,
- Anticiper quand le rythme s'accélère, notamment pour les révisions,
- Devoirs et leçons tous les jours.

NOUVELLE ORGANISATION

APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

NOUVELLE VIE SOCIALE

- Plusieurs professeurs, plusieurs salles,
- La demi-pension,
- Le régime des entrées et des sorties en fonction de l'emploi du temps,

Nouveau cadre, nouveaux camarades.

Le travail à la maison :

- Du travail à faire **chaque soir** (relecture des leçons à minima).
- Le travail à la maison (oral et/ou écrit) est **obligatoire**.
- Il est important de **s'organiser** pour gérer son temps = ANTICIPER
- Le travail à faire est écrit sur l'agenda de l'élève. Il figure également sur
  l'espace numérique « Pronote ».
- Le collège met en place le dispositif **Devoirs Faits** pour TOUS les élèves.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- **Mission de coordination** :
  - Suivre les acquis, de l'évaluation et accompagnement des élèves,
  - Lors des conseils de classe, présenter les résultats obtenus par les élèves,
- **Mission d'orientation** :
  - Accompagner l'élève dans son projet d'orientation,
- **Mission de conseil** :
  - le professeur principal est l'interlocuteur privilégié des familles pour toutes questions liées à la scolarité, aux acquis scolaires etc. Ces derniers peuvent également conseiller les parents sur les meilleures stratégies à adopter en cas de difficultés scolaires passagères, persistantes ou durables.
- Travaille en étroite collaboration avec :
  - Le CPE,
  - L'infirmière scolaire,
  - La Psy-EN,
  - L'assistante sociale.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

- Les **informations** sur le collège et l'équipe pédagogique.
- les demandes de **rendez-vous**.
- les informations sur les **problèmes de discipline**, etc.
- l'emploi du temps, les horaires.
- Les billets justifiant les absences et les retards.
- Les dispenses ponctuelles d'EPS

LE REGLEMENT INTÉRIEUR

- C'est le texte qui fixe **les règles de vie et de citoyenneté** appliquées au collège

- Il est validé par le conseil d 'administration : il précise **les droits et devoirs** de chacun, mais aussi **les punitions et sanctions** applicables en cas de non respect des règles.

- Tous les membres de la communauté éducative **s'engagent à le respecter**.

LES HORAIRES DU COLLÈGE

Ouverture des grilles à 8h15	Sonnerie de montée	Sonnerie de fin de cours
M1	08h25	09h25
M2	09h28	10h20
Récréation	***10h20 - 10h35***	
M3	10h40	11h35
M4	11h38	12h30
1er service	*11h40 - temps de pause de 11h40 à 12h55*	
2e service	*12h30 - temps de pause de 12h30 à 13h55*	
S1	13h00	13h55
S2	14h00	14h55
Récréation	*14h50 - 15h10*	
S3	15h15	16h10
S4	16h13	17h05

EXEMPLE D'EMPLOI DU TEMPS

CLG ST EXUPERY COLLEGE ST EXUPERY

17/04/2023 15:52 - Page 1

6E3

	lundi	mardi		mercredi	jeudi		vendredi	
8h30	**ED.PHYSIQUE & SPORT.** POUSSIN V.		**FRANCAIS** HUGEDE B. *209 / salle Greta Thunberg* B	**ANGLAIS LV1** SAYOL C. *204 / salle Rosa Parks*	**FRANCAIS** HUGEDE B. <6E3> 6E3P.1 *209 / salle Greta Thunberg*	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. <6E3> 6E3P.2 *107 / salle Margaret Keane* B	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. *110 / salle Emilie du Chatelet* A	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. *212 / salle N. de St Phallle* B
9h30		**ANGLAIS LV1** SAYOL C. *203 / salle Coco Chanel* A	**ANGLAIS LV1** SAYOL C. *111 / salle Sophie Germain* B	**FRANCAIS** HUGEDE B. *209 / salle Greta Thunberg*	**HISTOIRE-GEOGRAPHIE** DOUHERET-BARBEAU S. *101 / salle E.Pankhurst*		**ANGLAIS LV1** SAYOL C. *204 / salle Rosa Parks*	
10h30	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. *004 / salle Sophie Adenot*	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. *004 / salle Sophie Adenot* A	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. *104 / salle Malala Yousafzai* B	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. *109 / salle Emmy Noether*	**ARTS PLASTIQUES** DE FLEURIAN S. *212 / salle N. de St Phallle*		**FRANCAIS** HUGEDE B. *209 / salle Greta Thunberg*	
11h30	**PHYSIQUE-CHIMIE** NTOUBA M. *SC2 / Vera Rubin* A	**SCIENCES VIE & TERRE** PERNOT C. *SC5 / Angélique du Coudray*		**HISTOIRE-GEOGRAPHIE** DOUHERET-BARBEAU S. *101 / salle E.Pankhurst*				
12h30					**ATELIER**,MONTEROSSO L.,[CHORALE] *213 / salle Janis Joplin*			
13h00					**FRANCAIS** HUGEDE B. <6E3> 6E3P.2 *209 / salle Greta Thunberg*	**MATHEMATIQUES** DESTOUESSE E. <6E3> 6E3P.1 *206 / salle Olympe de Gouges* B	**ED.PHYSIQUE & SPORT.** POUSSIN V.	
14h00	**FRANCAIS** HUGEDE B. *209 / salle Greta Thunberg*	**HISTOIRE-GEOGRAPHIE** DOUHERET-BARBEAU S. *101 / salle E.Pankhurst*			**TECHNOLOGIE** MOREAU A. *004 / salle Sophie Adenot*			
15h00	**PHYSIQUE-CHIMIE** NTOUBA M. [6E3P.1] *SC1 / M,P Lavoisier* B	**SCIENCES VIE & TERRE** PERNOT C. [6E3P.2] *SC5 / Angélique du Coudray* B	**EDUCATION MUSICALE** CHASSIER F. *214 / salle Josephine Baker*		**ANGLAIS LV1** SAYOL C. *204 / salle Rosa Parks*			
16h00	**PHYSIQUE-CHIMIE** NTOUBA M. [6E3P.2] *SC1 / M,P Lavoisier* B	**SCIENCES VIE & TERRE** PERNOT C. [6E3P.1] *SC5 / Angélique du Coudray* B				**VIE DE CLASSE** SAYOL C. *204 / salle Rosa Parks* B		
17h00								

© Index Education 2023

- **Des horaires différents chaque jour**
- **Des cours en alternance 1 semaine sur 2**
- **Un emploi du temps modifié et disponible en temps réel sur l'espace parents et élèves de « Pronote »**

LE RÉGIME DE SORTIE

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant

Je l'autorise [1]		Je ne l'autorise pas
❑	- à quitter le collège à la fin des cours inscrits à l'emploi du temps.	❑
❑	- en cas d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours.	❑

[1] **MATIN** et **APRES MIDI** pour les externes, **APRES-MIDI** seulement pour les demi-pensionnaires.

Signature des Parents,

A compléter par la famille **le jour de la rentrée scolaire**.

Le régime de sortie doit être renseigné !

L’USAGE DU TELEPHONE PORTABLE

Rubrique « Vie de l’établissement » ; paragraphe N°4 :

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques (montre connectée, etc.) est interdite dans l’enceinte du collège et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de son enceinte (sortie, voyage, activité sportive, etc.), à l'exception d’un usage pédagogique en classe et de toute situation d’urgence, dès lors que cette utilisation a été autorisée au préalable par le chef d’établissement,

https://ozecollege.yvelines.fr/

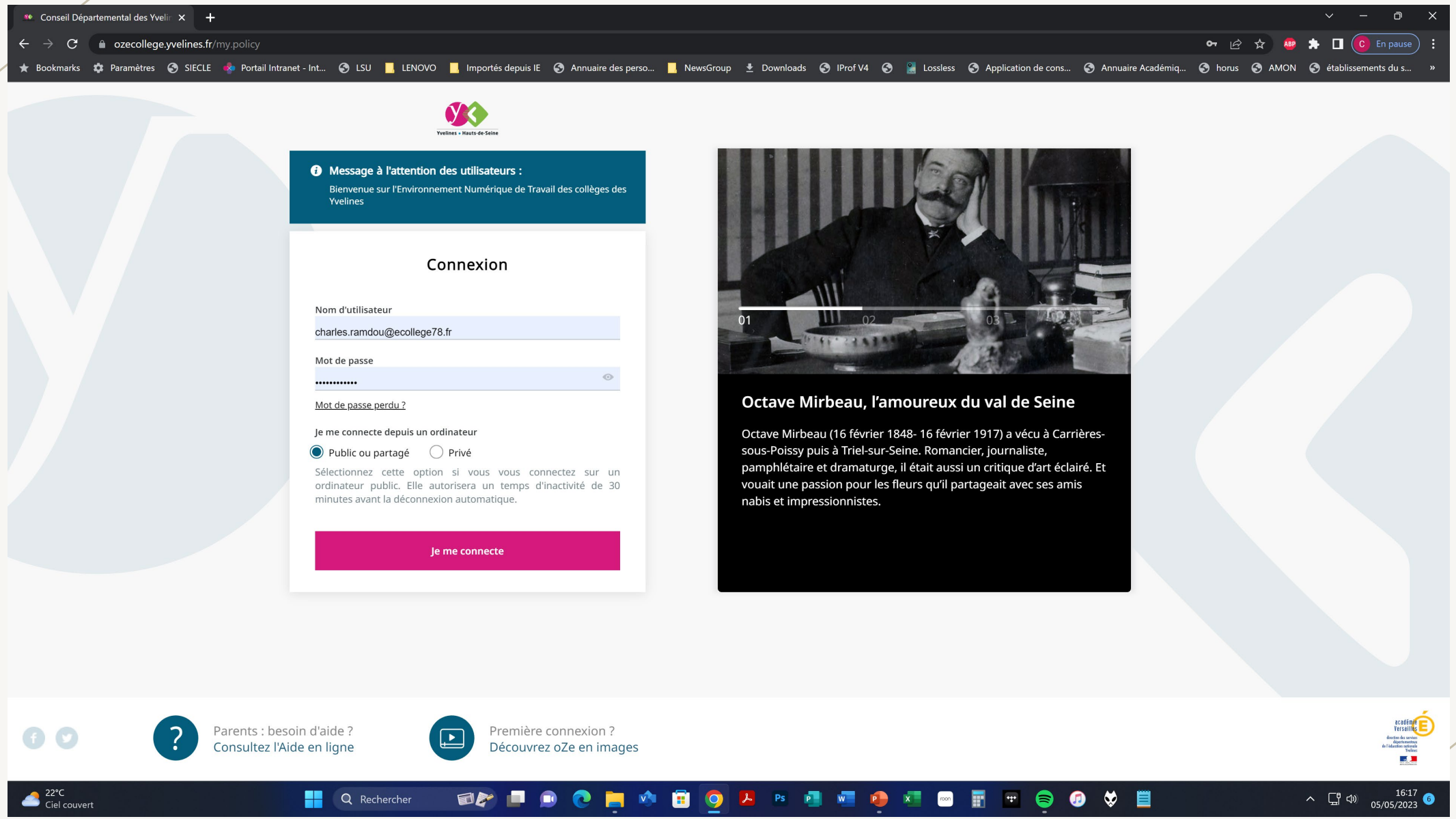

PRONOTE

- Un espace sécurisé par **un identifiant et un mot de passe** ;
- Accès **via la site l'Espasce Numérique de Travail (ENT) du collège** ;
- Chaque responsable légal peut ainsi accéder aux informations relatives à la scolarité de son enfant ;
- Les codes sont distribués **dans les premiers jours de la rentrée scolaire**.

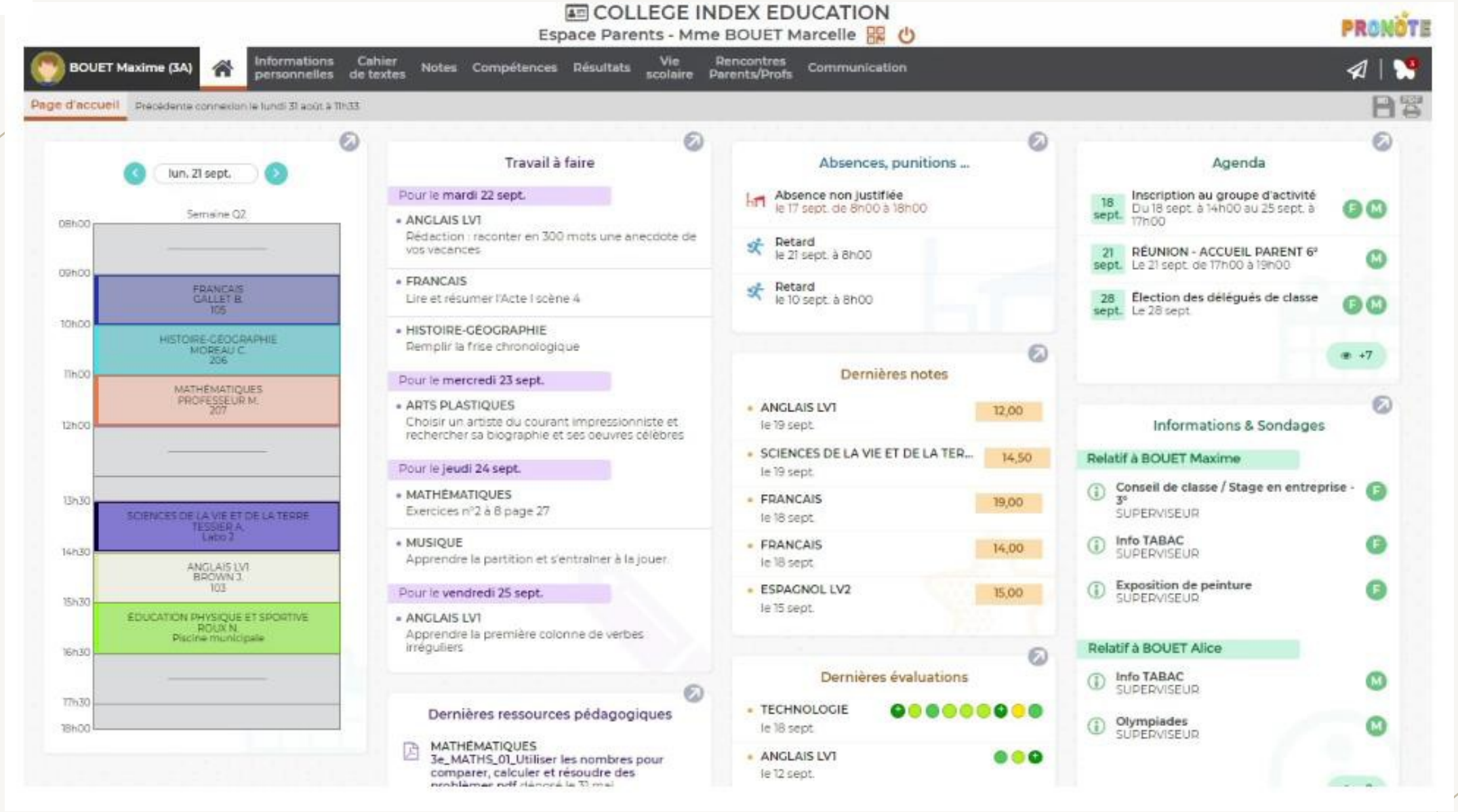
COLLEGE INDEX EDUCATION
Espace Parents - Mme BOUET Marcelle
PRONOTE
BOUET Maxime (3A)
Informations personnelles
Cahier de textes
Notes
Compétences
Résultats
Vie scolaire
Rencontres Parents/Profs
Communication
Page d'accueil
Précédente connexion le lundi 31 août à 11h33
lun. 21 sept.
Semaine 02
08h00
09h00
FRANCAIS
CALLET B.
105
10h00
HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MOREAU C.
206
11h00
MATHEMATIQUES
PROFESSEUR M.
207
12h00
13h30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
TESSIER A.
Labo 2
14h30
ANGLAIS LV1
BROWN J.
103
15h30
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
ROUX N.
Piscine municipale
16h30
17h30
18h00
Travail à faire
Pour le mardi 22 sept.
ANGLAIS LV1
Rédaction : raconter en 300 mots une anecdote de vos vacances
FRANCAIS
Lire et résumer l'Acte I scène 4
HISTOIRE-GEOGRAPHIE
Remplir la frise chronologique
Pour le mercredi 23 sept.
ARTS PLASTIQUES
Choisir un artiste du courant impressionniste et rechercher sa biographie et ses oeuvres célèbres
Pour le jeudi 24 sept.
MATHEMATIQUES
Exercices n°2 à 8 page 27
MUSIQUE
Apprendre la partition et s'entraîner à la jouer
Pour le vendredi 25 sept.
ANGLAIS LV1
Apprendre la première colonne de verbes irréguliers
Dernières ressources pédagogiques
MATHEMATIQUES
3e_MATHS_01_Utiliser les nombres pour comparer, calculer et résoudre des
Absences, punitions ...
Absence non justifiée
le 17 sept. de 8h00 à 18h00
Retard
le 21 sept. à 8h00
Retard
le 10 sept. à 8h00
Dernières notes
ANGLAIS LV1
le 19 sept.
12,00
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TER...
le 19 sept.
14,50
FRANCAIS
le 18 sept.
19,00
FRANCAIS
le 18 sept.
14,00
ESPAGNOL LV2
le 15 sept.
15,00
Dernières évaluations
TECHNOLOGIE
le 18 sept.
ANGLAIS LV1
le 12 sept.
Agenda
18 sept.
Inscription au groupe d'activité
Du 18 sept. à 14h00 au 25 sept. à 17h00
21 sept.
RÉUNION - ACCUEIL PARENT 6e
Le 21 sept. de 17h00 à 19h00
28 sept.
Élection des délégués de classe
Le 28 sept.
+7
Informations & Sondages
Relatif à BOUET Maxime
Conseil de classe / Stage en entreprise - 3e
SUPERVISEUR
Info TABAC
SUPERVISEUR
Exposition de peinture
SUPERVISEUR
Relatif à BOUET Alice
Info TABAC
SUPERVISEUR
Olympiades
SUPERVISEUR

LES CLASSES

- La constitution des classes relève de la **compétence exclusive du chef d'établissement**.
- Toutes les classes sont **hétérogènes**
- Les élèves des différentes écoles sont **dispersés** dans les classes.
- **Aucun changement de classe** ne sera possible à la rentrée scolaire.
- Les demandes d'« **éloignement** » pour faits graves (harcèlement à l'école, plaintes déposées, etc.) doivent également être formulées.
- Priorité faite aux consignes données **par les professeurs de CM2** (réunion le 22 juin). Les binômes qui ne favorisent pas la réussite des élèves ne sont pas retenus.

Il existe différentes **aides financières** en faveur des élèves de collège :

- **Les bourses de collège (bourses d'état) ;**

- **La restauration scolaire « C'Midy » : inscription en ligne ;**

- **Le fond social collégien / cantine (aide exceptionnelle, ponctuelle attribuée par l'établissement).**

« Portes Ouvertes »
le lundi 19 juin de 16h30 à 19h30 :

- Pour déposer le dossier d'inscription
- Pour visiter le collège, Pour rencontrer quelques enseignants de l'équipe pédagogique
- La visite de l'établissement ne peut être décalée à une autre journée

LA LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU COLLÈGE.

LE JOUR DE LA RENTRÉE, L'ÉLÈVE DOIT SE PRÉSENTER AVEC :

SON CARTABLE
SA TROUSSE (AVEC STYLOS) ET UNE RÈGLE
QUELQUES FEUILLES GRAND FORMAT DANS UNE POCHETTE

IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE L'ÉLÈVE RÉCUPÈRERA SES MANUELS SCOLAIRES. IL EST DONC INUTILE DE SURCHARGER SON CARTABLE…

LE JOUR DE LA RENTRÉE, LES PARENTS POURRONT ACCOMPAGNER LEUR ENFANT AU COLLÈGE (POUR LES 6EME UNIQUEMENT). L'APPEL PAR CLASSE SERA FAIT SUR LA COUR DE RÉCRÉATION.

CONTACTER LE COLLEGE

Composez le 01.39.74.71.17 :
Demandez le service avec lequel vous souhaitez être mis en relation (Vie Scolaire, C.P.E, secrétariat, etc.).
Les enseignants ne sont pas joignables par téléphone.

Attention : pendant les récréations et la pause méridienne, la priorité absolue est donnée à l'encadrement des élèves et non à la réception des appels.

Via la messagerie de l'Espace numérique de Travail (OZE) :
Pour toutes les communications avec les enseignants et demandes de rendez-vous. Des codes de connexion sont remis le jour de la rentrée.

Via le site internet du collège :
Rubrique « Contact » de notre site internet : **http://www.clg-st-exupery-andresy.ac-versailles.fr**

Ou

par e-mail au collège : ce.0780002d@ac-versailles.fr Les courriels sont reçus par la Direction.

L'ACCUEIL DES VISITEURS

Toute personne étrangère au collège doit sonner au visiophone du portillon, l'accès par le grand portail n'étant autorisé, même ouvert, que pour les élèves et personnels du collège :

- La personne signalera le motif de sa venue ;
- Elle se présentera dès son arrivée à la loge pour signaler son identité. Le registre prévu à cet effet devra être renseigné ;
- L'agent d'accueil avertira par téléphone le service concerné ;
- **Tout déplacement d'une personne étrangère au service ne peut s'effectuer qu'accompagné d'un personnel de l'établissement.**

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE ATTENTION

Des questions ?